

NON aux lois des multinationales contre les peuples

BULLETIN N° 4
29 janvier 2016



2015 : Nous avons marqué des points

La mobilisation contre les accords TAFTA et CETA n'a cessé de s'amplifier en 2015. Retour sur les faits importants de l'année passée pour mieux préparer 2016 :

- Janvier : **145.000 Européen-ne-s s'opposent aux tribunaux d'arbitrage privés**. La Commission Européenne décide de nier cet élan d'opposition suite à la consultation publique lancée par elle, en maintenant son plan de réforme.

- Février : Interpellation des responsables PS en leur demandant un positionnement clair sur le mécanisme d'arbitrage, mécanisme rejeté impérativement par plus de 300 organisations européennes et françaises.

- Avril : **750 initiatives dans l'UE, aux USA et au Canada**, avant l'ouverture du 9^{ème} cycle des négociations TAFTA à New-York. 90 actions organisées en France.

- Sept.-octobre : **Un crayon géant STOP TTIP**, présent à Quimper et à Brest sous une pluie battante. Le 8 octobre, **3.284.289 signatures** remises à Mme Malmström, puis au président du parlement européen, puis à Mr Fekl, secrétaire d'Etat au commerce. Ces voix exigent l'arrêt immédiat des négociations du TAFTA et l'ajournement de la signature du CETA.

- Novembre : Nouvelle tentative de sauvetage du mécanisme de règlement des différends investisseurs-Etats (RDIE, ISDS). La commissaire européenne du commerce (Cecilia Malmström) présente une réforme de ce mécanisme à la demande de la France et de l'Allemagne, avec le soutien du parlement européen. Il est proposé une nouvelle **cour sur l'investissement** laquelle resterait toutefois **exclusivement accessible aux investisseurs étrangers** et leur assurerait des privilèges scandaleux par rapport aux populations et aux pouvoirs publics. Bref, rien ne change sauf le nom.

- Décembre : COP 21 à Paris. La fuite d'un document confidentiel de l'UE révèle les instructions transmises aux négociateurs européens sur le climat : **les règles du commerce international ne peuvent faire l'objet d'une quelconque modification par un accord sur le climat**. En clair, il est interdit de toucher aux principes du libre-échange quand bien même ils sont au cœur de la crise climatique.

Henri GUILLOU (guillouhenri@orange.fr)
Attac – Collectif Stop TAFTA 29

SOMMAIRE

- 1 – 2016 – Les échéances TAFTA et CETA
- 2 – 2016 – Les mobilisations à venir pour une année sans TAFTA ni CETA
- 3 – TISA : où en est-on ?
- 4 – Un rapport américain : Les Européens n'ont pas grand-chose à gagner
- 5 – ISDS : arbitrage Australie – Philip Morris
- 6 – Exclure les cosmétiques des négociations TAFTA
- 7 – Ratification des traités : nos députés auront-ils leur mot à dire ?
- 8 - Paroles



21 Communes du Finistère hors TAFTA ou en vigilance

Botmeur, Spezet, Tregunc, Bannalec, St Yvi, St Rivoal, Berrien, La Feuillée, Huelgoat, Motreff, Douarnenez, St Jean Trolimon, Carhaix, Plovan, Plozevet, Peumerit, Pont-l'Abbé, Le Guilvinec, Treogat, Plomeur, Treffiagat



2016 : Les échéances TAFTA et CETA

2016 s'annonce comme une année charnière pour le combat contre les accords CETA et TAFTA. Le processus de ratification du CETA est annoncé cette année et les négociateurs du TAFTA font leur possible pour accoucher d'un texte avant la fin du mandat d'Obama (novembre 2016).

TAFTA – Le 12ème cycle des négociations est prévu à Bruxelles du 22 au 26 février. Le TAFTA avance et le niveau de libéralisation des droits de douane (97 %) a été fixé lors du précédent round à Miami. Va-t-on vers un accord allégé avec un renvoi vers le **conseil de coopération réglementaire** ? C'est le risque que nous encourons.

CETA – La phase de mise en forme légale « legal scrubbing » est terminée, et la phase de traduction dans les langues des 28 Etats de l'UE est en cours. Le CETA pourrait être **signé le 7 mai par le conseil des ministres de l'UE**, puis soumis à ratification devant le PE (Parlement Européen) en septembre-octobre. L'UE et le Canada discutent de la réécriture du chapitre RDIE/ISDS. L'ICS, nouvelle mouture de l'ISDS, semblerait acceptable pour le Canada (à noter que ce n'est pas le cas pour les USA dans le cadre du TAFTA).



2016 : Les mobilisations à venir pour une année sans TAFTA ni CETA



- ✓ **Du 22 au 26 février** : campagne d'information centrée sur les dirigeants et élus PS finistériens, du même type que celle menée en 2015 « Allo le PS, pas de TAFTA pas de CETA ». Plus de précisions dans le prochain bulletin.
- ✓ **2ème quinzaine d'avril** : journée mondiale contre le CETA et le TAFTA avec interpellation des Eurodéputés, ainsi que députés et sénateurs finistériens.

Ces deux mobilisations seront complétées par des actions auprès des élus locaux pour que ceux-ci déclarent leur collectivité hors TAFTA-CETA. Une campagne d'information sera également menée auprès des paysans, artisans, restaurateurs, etc., pour que ceux-ci se déclarent également hors TAFTA-CETA.



TISA : où en est-on ?

Pendant que les négociations sur le climat battaient leur plein à Paris, d'autres discussions bien plus secrètes et plus opaques sur le TISA se tenaient en parallèle à Genève.

TISA est conçu pour remplacer l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) et l'Accord de Libre-Echange (ALE) et **restreindre le droit des gouvernements à réglementer et à investir pour le bien commun dans leur propre pays**.

A cette occasion, Mme Rosa Pavanelli, secrétaire générale internationale des services publics, a déclaré « *Nous demandons à nos organisations affiliées d'exhorter leurs gouvernements nationaux de se retirer des discussions sur ce projet et de mobiliser les salariés et les populations contre cet accord qui est une atteinte à l'intérêt public. Nous sommes convaincus que le but est le transfert des services publics dans les mains de sociétés privées et étrangères motivées uniquement par le profit. Cela va leur permettre de saper les droits des personnes et l'accès abordable à des services publics essentiels tels que la santé, l'eau et l'assainissement, l'énergie, l'éducation, les services sociaux et les pensions, ainsi que d'exploiter les biens collectifs et les ressources naturelles* ».

Mme Pavanelli poursuit « *Si les gouvernements sont tellement convaincus qu'ils travaillent dans l'intérêt des peuples qu'ils représentent, pourquoi continuent-ils à poursuivre ces négociations secrètes et non démocratiques ? ... En outre il apparaît que les chefs de gouvernement n'ont rien appris de la crise financière car, au lieu d'adopter une réglementation financière plus stricte et de soutenir l'investissement public, ils se plient aux intérêts des banques privées et livrent aux marchés des entreprises la vente de nos communautés* ».





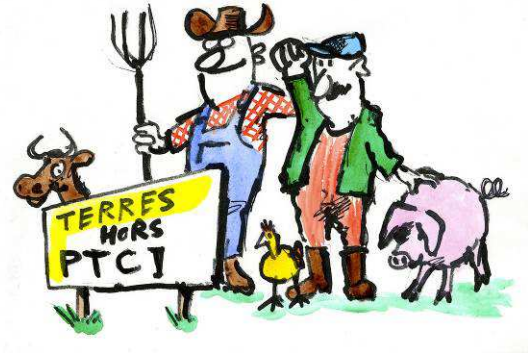
Un rapport américain : « Les Européens n'ont pas grand-chose à gagner... »

Une étude publiée par le ministère américain de l'agriculture montre que l'agriculture est le secteur où les USA ont le plus à gagner... et ce sont les Américains qui le disent !

Dans cette étude, on apprend que plusieurs scénarii ont été envisagés par les Américains dont deux leur sont extrêmement favorables : Il s'agit tout d'abord de **l'abolition des droits de douane** qui rapporterait 5,5 milliards de \$ aux USA là où l'UE ne gagnerait que 800 millions, soit un gain net pour l'agroalimentaire US de 4,7 milliards \$. Le second serait cette même abolition à laquelle on ajouterait la **suppression des mesures non tarifaires**, et dans ce cas le gain serait de 10 milliard \$ pour les USA et seulement de 2 milliards pour l'UE, et là le déséquilibre global s'établirait à **8 milliards en faveur de l'industrie américaine**.

Les importations européennes de viandes de boeuf et de porc augmenteraient à elles seules de 2,4 milliards \$ ce qui provoquerait un cataclysme pour nos paysans et un coup fatal à l'agriculture de certaines régions comme le Bretagne.

Par ailleurs, ce rapport est largement critiqué par les ONG américaines telles que Public Citizen, car selon elles le TTIP entrainera de facto une augmentation de l'agriculture industrielle. Dans un contexte de crise agricole généralisée (cf. actualité) où les prix continuent à dégringoler dans presque toutes les productions suite à l'abandon des instruments de gestion des productions et des marchés, les experts du département US de l'agriculture apportent de l'eau à notre moulin anti TAFTA.



Mr Tarabella, eurodéputé belge socialiste, en charge de l'agriculture et de la protection des consommateurs au parlement européen, et après lecture de ce rapport, a déclaré le 22/12/15 : « *Au vu de ces résultats, je demande l'arrêt pur et simple des négociations avec les Etats-Unis. Je ne veux pas voir mener à l'abattoir l'agriculture européenne et dans son sillage la subsistance alimentaire européenne ... Le volet agricole ne peut être la variable d'ajustement des autres chapitres de la négociation TTIP. Ce serait se moquer des agriculteurs et des consommateurs européens* ».

Nous serions intéressés de voir ce que pense Le Foll, ministre de l'agriculture, nos eurodéputés, de cette prise de position de leur collègue parlementaire.



ISDS : ARBITRAGE Australie - Philip Morris

L'Australie a gagné son arbitrage contre le cigarettier. Philip Morris a été débouté, cependant la Cour Permanente d'Arbitrage à Singapour n'a pas statué sur le fond. En effet, dans sa sentence du 17 décembre, le tribunal ISDS s'est contenté de se déclarer incompétent pour prendre le litige en charge. Il semblerait que le tribunal ait jugé la requête illégitime pour des questions de procédure. **La firme US se serait en effet restructurée en rattachant sa filiale australienne à une entité hong-kongaise dans le seul but de pouvoir attaquer l'Australie en vertu d'un traité d'investissement Hong-Kong -Australie datant de 1993.**



Si le gouvernement australien a poussé un grand ouf de soulagement après cette décision (50 millions \$ économisés), elle n'est pas forcément une bonne nouvelle pour tout le monde car en effet rien dans la décision des 3 arbitres ne valide la légalité du paquet neutre en Australie ou ailleurs.

Que va faire la Nouvelle Zélande qui avait décidé par précaution de suspendre la mise en place du paquet neutre ?

L'Uruguay également attaqué par Philip Morris depuis 2010 pour sa politique antitabac, va-t-il payer l'amende réclamée de 22 millions \$?

Les autres pays tels que la France, le Royaume Uni, l'Irlande... qui sont en train d'adopter le paquet neutre, sont-ils à l'abri de telles poursuites ?



Exclure les cosmétiques des négociations TAFTA

Une organisation danoise de protection des consommateurs « FORBRUGERRADET TAENK » exige que les produits cosmétiques soient exclus des négociations. Pour ladite organisation « **Il serait impossible de parvenir à une harmonisation car dans l'UE, 1378 produits chimiques ne peuvent pas se retrouver dans des produits cosmétiques, alors qu'aux USA seulement 11 substances sont interdites.** » Les perturbateur endocriniens et les substances cancérigènes ou allergènes actuellement interdites dans l'UE pourraient se trouver à nouveau dans les rayons de supermarchés.

L'organisation danoise est particulièrement réservée du fait qu'en mars 2015 la commission européenne a changé de position sur les produits cosmétiques dans le TTIP. Au lieu de faire référence à une **reconnaissance mutuelle** des substances interdites en cosmétique, l'exécutif européen parle désormais d'une **simple collaboration** sur les méthodes scientifiques utilisées pour évaluer ces substances. (Source Euractiv, 21/01/16)



Ratification des traités : nos députés auront-ils leur mot à dire ?



La question est de savoir si les accords relèvent de la compétence unique des institutions européennes (CE, Conseil, Parlement) ou s'il devrait plutôt s'agir d'un **accord mixte** conformément à l'art. 207 du traité de Lisbonne.

La commissaire Cecilia Malmström vient récemment de déclarer que les traités seront probablement considérés comme un accord mixte ; « *Ce sera sûrement des accords mixtes, surtout s'ils sont aussi complets et ambitieux que nous le souhaitons. Ce sont donc 42 parlements (dont 6 en Belgique) qui devront les voter. La CE ne peut toutefois pas communiquer son appréciation juridique tant que les accords ne sont pas conclus* » (Source Euractiv, 19/01/16)

Langue de bois de la part de la commissaire car c'est **au moment de l'approbation par le Conseil que le caractère mixte ou pas sera décidé.**



PAROLES

Nicolas Hulot : « Les dirigeants mondiaux font mine de ne pas comprendre, par exemple, que le traité TAFTA est incompatible avec les réglementations qu'il va falloir mettre en place pour tenir nos engagements climatiques » (Le Monde, 9/01/16)

Joseph E. Stiglitz : « Le PTP (Partenariat Trans Pacifique) est le pire accord commercial depuis des décennies. Le problème n'est pas tant le traité dans sa globalité que certaines de ses dispositions qui affaiblissent considérablement la réglementation en matière de protection de la santé publique, de

l'environnement et de sécurité, ainsi que la réglementation financière avec des conséquences macroéconomiques non négligeables ... Je suis contre le droit des investisseurs étrangers de poursuivre les Etats devant des cours arbitrales privées s'ils estiment que la législation de ces Etats n'est pas conforme au PTP, ou dans le cas d'une nouvelle réglementation, même non discriminatoire mais simplement destinée à protéger les citoyens contre des dangers graves nouvellement découverts, met à mal leurs profits ». (Les Echos, 14/01/16)



Pour se tenir informé : <https://www.collectifstopptafta.org> et <https://stop.ttip.org>
www.taftaquoi.wordpress.com (Site du collectif bigouden)

Un livre : « **La menace sur les peuples d'Europe** » de Raoul Marc Jennar - Ce livre décrypte les 46 articles du mandat de négociation confié par les 28 gouvernements de l'UE à la Commission Européenne pour négocier avec les USA la création d'un grand marché transatlantique.

A commander par courriel à capbearedition@wanadoo.fr. Prix : 5 €

Un dépliant : « **Territoire TAFTA ou territoire d'alternatives ?** » à télécharger en cliquant sur ce lien : <https://www.collectifstopptafta.org/ressources-materiels/materiel-thematique/article/infographie-tafta-ou-territoire-d-alternatives>

